

# Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis  
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT  
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/81 *JF*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET TROIS, le 22 mai, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 16 mai 2023

**Présents** : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Eric Vallier, Alain Roche, Philippe Vial, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

**Suppléants avec voix délibérative** : Marc Giraud

**Suppléants sans voix délibérative** : François Gaborit.

**Pouvoirs** : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Uta Ihle à Claude Didier, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Véronique Méneghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Fabienne Croze à Christian Roux.

Votants : 39 Pour : 39

### **OBJET : PARTENARIAT ENTRE LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'ISERE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES**

En lien avec la stratégie de transition écologique du territoire et la demande des entreprises, la CCT souhaite travailler en partenariat avec la chambre de métiers et de l'artisanat Isère sur un accompagnement des entreprises sur l'environnement.

L'action prévue au BP 2023 du service économie - emploi prévoit de l'information de 1<sup>er</sup> niveau pour les entreprises artisanales qui auraient des questions, ainsi que des accompagnements individuels plus approfondis pour celles qui seraient demandeuses.

Ce partenariat prévoit la signature d'une convention annuelle et d'une convention cadre triennale.

Cette action se déroulera sur l'année 2023 dès signature de ces conventions.

#### **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **AUTORISE** le Président à signer la convention annuelle et la convention cadre triennale avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Isère et tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 22 mai 2023

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le *23/5/23* et de sa publication le *23/5/23*